



Prix Orange du Livre en Afrique

2022

4^e édition

Appel à candidatures

Date limite : 4 octobre 2021

Le prix Orange du Livre en Afrique récompense un roman écrit par un auteur africain et publié par une maison d'édition africaine.

- **Pour les 6 finalistes, c'est :**
 - Pour les auteurs : une visibilité de leur ouvrage (événements littéraires, médias...)
 - Pour les éditeurs : des rencontres professionnelles et la possibilité de développer son réseau dans l'univers du livre à l'échelle internationale

- **Pour le lauréat, c'est :**
 - Une dotation de 10 000€ pour l'auteur
 - Une campagne de promotion dans le pays d'édition, sur le continent africain et en France
 - Des ventes démultipliées en Afrique et au-delà
 - Une reconnaissance du milieu littéraire français et international

Prix Orange du Livre en Afrique 2022 – 4^e édition

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 4 octobre 2021.

Lancé par la Fondation Orange en 2019, le Prix Orange du Livre en Afrique vise à encourager et promouvoir la richesse des talents littéraires africains francophones et l'édition locale africaine.

L'appel à candidatures s'adresse aux maisons d'édition du continent africain pour des romans écrits en français par un auteur africain. Une attention particulière sera portée aux talents émergents, sans notion d'âge. Les livres présentés devront être publiés entre 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

Sélection des ouvrages

Chaque maison d'édition peut proposer jusqu'à deux ouvrages en remplissant, pour chaque livre, le formulaire de candidature joint.

Octobre 2021 - février 2022 : 5 comités de lecture basés en Afrique lisent et sélectionnent les livres

Après avoir vérifié que chaque dossier est conforme au règlement (ci-après), la Fondation Orange Groupe adresse les ouvrages à 5 comités de lecture établis dans 5 pays d'Afrique. En 2021, les comités de lecture étaient basés en Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée, Mali, et Tunisie. Ensemble, ils sélectionneront les 6 ouvrages finalistes.

Mars 2022 : annonce et valorisation des 6 finalistes

Début d'une campagne de visibilité pour les 6 finalistes : médias, réseaux sociaux, salons, rencontres littéraires...

Juin 2022 : Jury final et promotion du lauréat

Un jury international, présidé par Véronique Tadjo, désigne le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique 2022 parmi les 6 finalistes. Une cérémonie de remise de prix est organisée. Une campagne de diffusion et de promotion démarre alors et se poursuit tout au long de l'année.

Procédure d'envoi des livres

La Fondation Orange prend en charge l'expédition des ouvrages en fournissant des bons d'envoi Chronopost ou DHL.

Les éditeurs mettent à disposition :

- une copie en version pdf à envoyer à : anais.guhur.ext@orange.com
- 12 exemplaires de chaque œuvre

Seuls les envois complets, comprenant les 12 exemplaires ainsi que le pdf envoyé par mail, au plus tard le 4 octobre 2021, seront pris en compte.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter : anais.guhur.ext@orange.com

Prix Orange du Livre en Afrique

Le règlement

Article 1

Le Prix Orange du Livre en Afrique est organisé par la Fondation Orange située à Paris, en partenariat avec l'Institut Français, et en collaboration avec les Fondations Orange basées dans les pays où le groupe est présent. Il a pour projet de mettre en lumière la richesse créative des talents littéraires africains francophones.

Article 2

Ce prix est ouvert aux romans écrits en langue française par un écrivain africain et publiés pour la première fois par une maison d'édition basée sur le continent africain. Les livres éligibles doivent être publiés entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021 et doivent être présentés par leur maison d'édition au plus tard le 4 octobre 2021. Ne sont pas éligibles : les rééditions, les recueils de nouvelles, les romans jeunesse.

Article 3

Seules les maisons d'édition basées en Afrique peuvent participer en soumettant jusqu'à deux titres maximum. En cas de projet de coédition avec une maison d'édition hors du continent africain, c'est la maison d'édition africaine, détentrice des droits pour l'Afrique, qui est invitée à concourir au Prix Orange du Livre en Afrique.

Les livres à compte d'auteur ne sont pas éligibles au Prix Orange du Livre en Afrique.

Article 4

Chaque titre doit être transmis par l'éditeur de la manière suivante :

1 / Pour chaque livre soumis, et avant de mettre en place l'envoi des livres papier, l'éditeur devra envoyer la version électronique de l'ouvrage (pdf ou epub, couverture incluse) accompagné du formulaire de participation joint à ce règlement, à l'adresse mail suivante : anais.guhur.ext@orange.com

2 / Après vérification de l'éligibilité des titres par la Fondation Orange, chaque ouvrage devra être expédié en 12 exemplaires à la Fondation Orange Groupe. Cet envoi est pris en charge par la Fondation Orange.

Article 5

Cinq comités de lecture sont constitués dans cinq pays du continent. Leur rôle est de déterminer, parmi la totalité des titres présentés, les six ouvrages qui seront soumis au jury final. La liste des six livres finalistes sera communiquée dans le courant du mois de mars 2022.

Article 6

Le jury final est composé de personnalités du monde littéraire, écrivains, journalistes, universitaires, etc. Il est présidé par une personnalité emblématique du monde littéraire. Lors d'une délibération, il détermine, parmi les six ouvrages présélectionnés, le texte primé.

Article 7

L'annonce du lauréat aura lieu en juin 2022, à l'occasion d'une remise du prix organisée dans une ville africaine, sous réserve des restrictions sanitaires qui auront cours à ce moment-là.

Article 8

Le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique reçoit une dotation d'un montant de 10.000 euros attribuée par la Fondation Orange et bénéficiera d'une campagne de promotion de son ouvrage durant toute l'année suivant sa nomination.

Article 9

L'éditeur du lauréat devra placer sur la couverture du livre un bandeau portant la mention « Lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique 2022 ».